

Madame Maud **Kernisan**, son épouse  
ainsi que les familles parentes et amies,  
ont le très grand chagrin de faire part du décès de

## **Monsieur Jean-Claude KERNISAN**

enlevé à leur tendre affection, le 16 novembre 2012, suite à une courte maladie.  
Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.  
Un chaleureux merci au Docteur Olivier Guinand et à son équipe à l'hôpital de La  
Tour, pour leur accompagnement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.